

SEANCE DU 13 MAI 2014

Le treize mai deux mil quatorze à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'Omonville la Rogue légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Michel CANOVILLE, Maire.

PRÉSENTS : Michel CANOVILLE, Pascal MONHUREL, Chantal LEBACHELEY, Patrick LEQUERTIER, BARBIER Eric, DUVAL Benoît, GUILLOU Isabelle, HOCHET Dominique, LE BERT Catherine, ALEXANDRE Fernand, VOISIN Eric, SAILLARD Murielle, GUILLOU Eric et LEPOITTEVIN-SEIGNEUR Virginie.

ABSENTS : Robert ROUCAN, excusé.

SECRETARE DE SEANCE : Eric BARBIER

Tours de garde pour les élections européennes (DCM 2014.05.01)

Les élections auront lieu le 25 mai prochain.

8H-10H30 : Fernand ALEXANDRE, Eric VOISIN, Catherine LE BERT

10H30-13H : Eric GUILLOU, Patrick LEQUERTIER, Isabelle GUILLOU

13H-16H : Eric BARBIER, Dominique HOCHET, Murielle SAILLARD

16H-18H : Michel CANOVILLE, Pascal MONHUREL, Chantal LEBACHELEY, Robert ROUCAN

Décision modificative – amortissement des travaux du camping (DCM 2014.05.02)

Les travaux sur le camping n'étant pas terminés au 1er janvier 2014 ; la commune ne peut pas commencer à amortir la subvention qu'elle a versée au camping comme cela a été prévu au budget 2014.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre la décision modificative suivante :

Article 6811 – dotation aux amortissements : - 12 000 €

Article 61522 – entretien de bâtiments : + 12 000 €

Subventions 2014 (DCM 2014.05.03)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, vote les subventions pour l'année 2014 selon le tableau ci-dessous :

Il est à noter que les associations n'ayant pas fourni avec leur demande de subvention la copie de leur assemblée générale ainsi que leur budget, ne percevront pas de subvention pour le moment.

ASSOCIATIONS		Demande	Budget	A G
A J I P (acompte : 17 109.50 € ; la CCH participe à hauteur de 17110 €)	34 219,00 €	X	X	X
Association des parents d'élèves du Collège (33 élèves)	120,00 €	X	X	X
Foyer du Collège	320,00 €	X	X	X

Association des parents d'élèves du R.P.I (acompte : 250 €)	500,00 €	X	X	X
Coopérative scolaire Omonville la Rogue	150,00 €	X	X	X
ESPH Section jeunes	440,00 €	X	X	X
Etoile Sportive Pointe de la Hague	1 300,00 €	X	X	X
Hague Marine	150,00 €	X	X	X
Hague Natation (5 jeunes)	30,00 €	X	X	X
Judo Club de la Hague (4 jeunes)	50,00 €	X	X	X
Tennis Club de la Hague (14 jeunes)	150,00 €	X	X	X
Ecole de Voile YCOR	280,00 €	X	X	X
Pointe Hague Handball (5 jeunes)	50,00 €	X	X	X
CAACH (12 jeunes)	330,00 €	X	X	X
Asso Culture et Formation Musicale	30,00 €	X	X	X
<i>Chorale "Aux Quatre vents" (en attente de documents)</i>	30,00 €	X	X	
<i>Chorale "La clé des chants" (en attente de documents)</i>	30,00 €			
Collectif pour la Fête du Port	1 500,00 €	X	X	X
Association des chasseurs ACOR 44	50,00 €	X	X	X
Trait d'Union des Omonvillais et Digullevillais	50,00 €	X	X	X
Usagers du Port	50,00 €	X	X	X
Société Nationale de Sauvetage en mer station de Goury	80,00 €	X	X	X
Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (A.C.R.O.)	50,00 €	X	X	X
Association "Primevères" Résidence Roland Ricordeau	15,00 €	X	X	X
<i>Association des Aveugles de la Manche (en attente de documents)</i>	15,00 €	X		
Association des Paralysés de France	15,00 €	X	X	X
Association des sclérosés en plaque	15,00 €	X	X	X
Banque Alimentaire	50,00 €	X	X	X
Donneurs de Sang	15,00 €	X	X	X
Groupe d'entraide aux Handicapés de la Hague	30,00 €	X	X	X
Ligue Nationale contre le cancer	100,00 €	X	X	X
Restos du Cœur	50,00 €	X	X	X
<i>Secours Catholique (en attente de documents)</i>	50,00 €	X		
Téléthon (myopathes)	80,00 €	X		
Pêcheurs professionnels - subvention exceptionnelle bal du 14 juillet	1 000,00 €	X	X	X
SACAZIK - subvention exceptionnelle bal du 14 juillet	200,00 €			
Coopérative scolaire - fresque de l'école	307,50 €			
Ecole - intervention sur le harcèlement	127,00 €			

Ecole de Gréville-Hague - voyage scolaire à Paris	280,00 €		
Collège Hague Dike - voyage scolaire en Allemagne	35,00 €		
Lycée Tocqueville - voyage scolaire à Vélès	30,00 €		
TOTAL	42 373,50 €		

Demandes de subvention prises en charge une autre imputation budgétaire		
Amicale du personnel du Canton (article 6281)	93097,43 x 1,5%	1 396,46 €
Mutuelle du personnel (article 6411)		498 €

Réfection des douches des 10 gîtes de mer - avenant (DCM 2014.05.04)

Chantal LEBACHELEY présente un avenant de l'entreprise TOP CUISINES concernant des travaux supplémentaires dans les douches des 10 gîtes de mer suite à des problèmes d'humidité.

Le montant de l'avenant s'élève à 1 778,92 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord sur ces dépenses supplémentaires et autorise le maire à signer l'avenant.

De plus, suite à ces travaux, il s'est avéré que deux blocs portes sont à changer. L'entreprise LEMONNIER nous a fourni un devis pour un montant de 920 € TTC.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer ce devis.

Mise à disposition du local du canon porte-amarres (DCM 2014.05.05)

Patrick LEQUERTIER propose qu'une convention soit établie entre les pêcheurs professionnels et la commune afin de clarifier l'utilisation de ce local et les responsabilités de chacun.

De plus, il demande au conseil municipal l'autorisation d'entreposer des congélateurs dans le local, suite à la demande des pêcheurs professionnels.

Le conseil municipal donne son accord à condition qu'ils soient fermés à clé. Ce point sera noté dans la convention.

Concernant les travaux en cours dans le local, Patrick LEQUERTIER demande l'autorisation au conseil municipal de faire établir un devis afin de mettre une couche de peinture spéciale béton sur le sol pour ne pas que ce dernier s'imprègne des différents liquides et salissures liés à l'activité de la pêche.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

Entretien des toilettes publiques sur le port (DCM 2014.05.06)

Pascal MONHUREL demande qui sera chargé de faire le ménage des toilettes du port. Pour rappel, auparavant c'était les employés communaux.

Le conseil municipal souhaite que les toilettes publiques soient nettoyées tous les jours de juin à septembre et au moins 3 fois la semaine le restant de l'année à raison de 20 min à chaque passage.

Le Maire indique qu'il y a du personnel communal qui n'est pas à temps complet. Il propose d'établir un planning à partager entre 2 ou 3 employés.

Poste de relèvement – nouvelle station d'épuration (DCM 2014.05.07)

Pascal MONHUREL informe le conseil municipal que les travaux commenceront le 3 juin prochain. Il indique que la commune devra retirer les végétaux avant le début des travaux.

On peut noter comme principales caractéristiques de cet aménagement :

- Le poste de relèvement sera entièrement clos
- Le grillage sera blanc comme l'existant
- Un portail blanc de 4m permettra l'accès des services de la CCH
- Seuls les armoires électriques et le compresseur d'air seront visibles
- Le bruit du compresseur d'air ne dépassera pas le 60dB
- Seuls les tampons de regards de visite des bâches tampon seront visibles.

Compte-rendu de la commission fêtes et cérémonies (DCM 2014.05.08)

A – Fête des Mères (dimanche 25 mai)

Distribution d'une boîte de gâteaux financiers de la Maison du Biscuit et d'une rose.

Compte tenu de l'existence de l'épicerie sur la commune, Chantal LEBACHELEY a négocié avec Mme VUOSO pour le prix de la boîte. (7,30€ chez elle contre 5.50€ si on va directement à la biscuiterie).

Il faut environ 160 boîtes. Le conseil municipal autorise le Maire à les acheter à l'épicerie du Hâble.

B – 70ème anniversaire du débarquement (samedi 7 juin)

30 soldats américains sont attendus à 17h30 pour deux cérémonies en présence des anciens combattants.

- 1 à la stèle du stade
- 1 à la stèle du port (prévoir un petit drapeau polonais)

Dépôts des gerbes etc...

A l'issue ; cocktail à la Base nautique (la salle communale est prise)

- Crémant - crème de cassis
- Petits financiers - pains surprise

Prévenir la Presse de la Manche et la Manche Libre

D – Méchoui communal :

Pas possible le 7 septembre car pas de chapiteau disponible, seule date restante le 24 août.

Le chapiteau est réservé (150m²), on s'oriente cette année vers la mise en place de cubitainers de vin servi à la carafe et dont le prix sera intégré dans la participation demandée aux habitants, 13,50€ au lieu de 12€ par exemple, ce qui permettra d'éliminer la régie le jour du méchoui et rendra les choses plus faciles.

Les invitations devront être envoyées fin juin impérativement, afin que chacun puisse y répondre avant les vacances.

Méchoui communal (DCM 2014.05.09)

Tarifs 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif du méchoui 2014 à 13,50 € pour les adultes de plus de 16 ans ; 5 € pour les enfants de 6 à 16 ans et gratuité pour les enfants de moins de 6 ans.

Choix du traiteur

Pascal MONHUREL présente deux devis :

- La Roseraie : menu à 15,60 € auquel s'ajoute environ 2 € par personne pour le service
- Rôtisserie Phiphi : 18,50 € par personne service compris

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir le devis de la rôtisserie Phiphi. Le conseil municipal souhaite que l'on précise lors de la commande que le mouton doit être entier et non pas en rôti.

Régisseur de recettes

Suite à la décision du conseil municipal de supprimer la régie pour la vente du vin le jour du méchoui, il convient tout de même de nommer un régisseur pour la collecte et le dépôt à la trésorerie du montant des inscriptions.

Catherine LE BERT se porte volontaire.

Questions diverses :

- ✓ Bal du 14 juillet : la municipalité recevra en mairie l'association des pêcheurs professionnels afin d'organiser cet évènement.
- ✓ La communauté de communes de la Hague demande que le conseil municipal désigne deux représentants à la Commission Intercommunale des Impôts Directs. Titulaire : Eric VOISIN soumis à la CFE et suppléant : Patrick LEQUERTIER non soumis à la CFE (cotisation foncière des entreprises)
- ✓ Permis de construire La Pierre d'Omonville - construction d'un atelier, la Carrière : Eric VOISIN ne prend pas part à la délibération. Le conseil municipal émet un avis favorable.
- ✓ Déclaration préalable Jacqueline FLAMBARD – réfection de la toiture, 15 rue du Hâble : le conseil municipal émet un avis favorable.
- ✓ Conseil d'école du 28 mars 2014 : prévision pour la rentrée 2014-2015 : une fermeture de classe à Omonville la Rogue. Effectifs : 67 enfants sur le RPI d'Omonville la Rogue et 67 enfants sur l'école de Gréville-Hague.
- ✓ Eric BARBIER demande s'il est possible de construire un mur entre les deux terrains de tennis afin que les utilisateurs puissent s'échauffer en attendant leur partenaire. C'est une demande émise par plusieurs habitants de la commune. Le conseil municipal étudiera la faisabilité de ce projet. Le Maire demande que les deux terrains soient re-sablés et brossés (à voir avec le tennis Club de la Hague pour le prêt de la balayeuse).
- ✓ Eric VOISIN demande où en est le projet d'étal de vente pour les pêcheurs professionnels : Pascal MONHUREL répond que la Communauté de Communes de la Hague est en train de consulter les entreprises. L'idée de faire un seul petit local a été délibéré par la CCH et les pêcheurs professionnels. Le Maire souhaite que l'on demande à la CCH les comptes-rendus des réunions avec les pêcheurs professionnels. En ce qui concerne la contribution de l'association des pêcheurs, elle sera ajoutée à l'actuel loyer des viviers.
- ✓ Vente sur le port : Patrick LEQUERTIER présente un plan d'aménagement de la zone de vente actuelle. Il propose que soit matérialisée par une ligne blanche la zone de vente réservée à Guy MAUGER et la zone appartenant à Monsieur Norbert FLEURY. Il propose également au conseil municipal d'installer des jardinières pour délimiter ces zones afin qu'aucune voiture ne vienne s'y garer. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.
- ✓ Les conseillers municipaux souhaitent qu'un marquage soit fait dans le virage de la Patte d'Oie car les voitures ont tendance à le prendre trop à gauche et cela est très dangereux. Le Maire en profitera pour faire refaire les marquages qui commencent à s'effacer sur l'ensemble de la commune (notamment le marquage du STOP en bas du chemin du Palis et le marquage devant la maison Flambard)

La séance est levée à 23H50

NOM et Prénom	Emargement ou motif de non-signature	NOM et Prénom	Emargement ou motif de non-signature
CANOVILLE Michel		LE BERT Catherine	
MONHUREL Pascal		ALEXANDRE Fernand	
LEBACHELEY Chantal		VOISIN Eric	
LEQUERTIER Patrick		SAILLARD Murielle	
BARBIER Eric		GUILLOU Eric	
DUVAL Benoît		ROUCAN Robert	
GUILLOU Isabelle		SEIGNEUR virginie	
HOCHET Dominique			